



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

La Sous-Préfète de Vichy

Vichy, le

## **Contournement Nord-Ouest de Vichy**

### **Compte-rendu de réunion du comité de pilotage du 23 janvier 2013 en préfecture de Moulins**

Madame la sous-préfète de Vichy souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et introduit cette seconde réunion du comité de pilotage après celle du 15 mars 2012. Elle excuse Monsieur le préfet de l'Allier, retenu à Clermont-Ferrand.

La DREAL Auvergne, maître d'ouvrage de l'opération, commence à présenter le diaporama (joint en annexe), en précisant le déroulement de la présentation, le contexte du projet et le programme de l'opération.

Le CETE de Lyon continue la présentation de l'avancée des différentes études en cours, réalisées par le CETE de Lyon ou des prestataires extérieurs.

Parmi ceux-ci, M. Bonté, du bureau d'études SORMEA, présente la partie relative à l'étude des trafics et déplacements, et Mme Degrange, de la chambre d'agriculture de l'Allier, fait part des principaux résultats de l'étude agricole.

En réponse à une question sur la compatibilité du projet routier avec l'objectif du SCOT de « société décarbonnée », M.Magnière, du CETE de Lyon, indique que les objectifs territoriaux et environnementaux du SCOT sont intégrés dès l'amont à cette opération et que le SCOT prend en compte le projet de contournement nord-ouest de Vichy.

M.Pouchelle, de la société EGIS Environnement, poursuit le diaporama en présentant les résultats des inventaires environnementaux, réalisés sur l'ensemble de l'année 2012.

M.Magnière, du CETE de Lyon, reprend la présentation en montrant les cartes de synthèse des principaux enjeux environnementaux hors milieu naturel et de sensibilités du milieu naturel.

À partir de là, il présente les propositions de fuseaux de passage potentiels, en précisant sur quelles bases ils ont été construits. En partant du sud, il y a deux grandes options est ou ouest de part et d'autre du bois de Charmeil. Au nord, le contournement du bois Perret présente aussi deux options par le nord ou passage le long de la voie ferrée.

Les fuseaux proposés constituent une base de travail pour la recherche de variantes qui seront définies dans le cadre d'approfondissement avec les collectivités. Ils ne préjugent pas obligatoirement des variantes qui seront retenues et étudiées, mais permettront de répondre à l'exigence de montrer que toutes les « possibilités » ont été examinées et de justifier les partis d'aménagement retenus et non retenus.

Sous-Préfecture de Vichy

17, rue Alquié

03209 VICHY Cedex

Tél. 04.70.30.13.50- Fax 04.70.59.16.23

M.Guerre, président de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier », remercie les services de l'État de la tenue de ce comité de pilotage. Il rappelle l'importance des liaisons routières, notamment le contournement nord-ouest, pour la liaison entre Gannat et la RN 7 à Varennes-sur-Allier. Il rappelle qu'elle est composée de trois maillons : A719, contournement nord-ouest et desserte nord, même si le sujet de la présente réunion est le contournement nord-ouest. L'ensemble de cette liaison à l'échelle du territoire est extrêmement importante pour l'agglomération, avec au milieu le site de Montpertuis, dont l'échelle dépasse l'agglomération elle-même. Tout cela est pris en compte dans le SCOT à venir, qui confirme la nécessité du contournement nord-ouest. En 2004, l'agglomération s'était déjà prononcée sur des documents fournis à l'époque par les services de l'État. M. Guerre demande en premier lieu que les documents relatifs à la reconversion du site de Montpertuis soient intégrés dans les études. Il rappelle que les études menées sur ce site ont pris en compte la desserte par le contournement nord-ouest à partir du fuseau préférentiel défini en 2004. Il demande, en deuxième point de veiller aux délais en indiquant que M.Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, lui a écrit le 2 août 2012 et précisé qu'il veillerait à l'optimisation du calendrier des études et des procédures pour permettre un engagement des travaux du contournement nord-ouest de Vichy au début du prochain PdMI.

Madame la sous-préfète de Vichy répond que les éléments présentés lors de la présente réunion conduisent à garantir une sécurité juridique optimale du projet. Les études sont conduites dans ce sens. L'objectif est bien de pouvoir inscrire et engager les travaux du contournement nord-ouest au prochain PdMI. En ce qui concerne la desserte nord, elle ajoute que M.le ministre des transports dans son courrier du 2 août 2012, a précisé que dans une perspective de financement plus lointaine, il souhaitait que la réalisation des études soit inscrite à la prochaine génération de PdMI.

M.Vanlaer, directeur de la DREAL Auvergne, précise que le contexte des projets routiers a fortement évolué. Les études sur le contournement nord-ouest ont été reprises très en amont, car il n'y a pas eu de DUP à l'époque suite aux premières études. La prise en compte des aspects environnementaux est indispensable pour le dossier d'étude d'impact. Il est très important aujourd'hui pour un projet routier de réaliser des inventaires environnementaux complets.

M.Denizot, vice-président du conseil Général demande si l'étude de trafic intègre le barreau A719 dans les projections. M.Magnière, du CETE de Lyon, répond par l'affirmative ; en fait plusieurs hypothèses d'évolution du trafic seront à valider avec les collectivités. La carte présentée sur le diaporama est la plus « exhaustive » avec la prise en compte de l'ensemble des infrastructures actuelles et futures et des zones de développement de l'agglomération.

Concernant les études menées sur le secteur de Montpertuis, M.Magnière, du CETE de Lyon, précise que les principes ont bien été intégrés dans les études du contournement nord-ouest. La réflexion n'est pas aboutie, plusieurs pistes sont à approfondir avec les collectivités.

Mme Pétilat, maire de Charmeil, considère le fuseau « est » inacceptable pour sa commune.

M.Magnière, du CETE de Lyon, répond que la faisabilité de passage d'une variante reste à préciser, ainsi que les points d'échange. Pour la sécurité juridique du projet, il faut de toute façon approfondir toutes les variantes même si elles sont écartées par la suite.

Un intervenant fait remarquer que suivant l'un ou l'autre des fuseaux proposés le raccordement est différent par rapport à A719, ce qui implique une lisibilité différente pour l'infrastructure « contournement nord-ouest » dans la structuration du territoire.

Mme Edieu, DREAL Auvergne, présente pour finir les éléments de calendrier indiqués dans le diaporama.

Un intervenant demande que le dossier soit bien finalisé pour permettre l'inscription du projet de contournement nord ouest au futur PdMI et de le sécuriser un maximum.  
Mme la sous-préfète de Vichy assure qu'une attention particulière est portée pour le suivi de ce dossier et son avancement.

Différentes réunions de travail techniques seront organisées avec les collectivités locales, afin d'examiner les fuseaux de tracé proposés et les principes d'échanges.  
*Différentes dates ont été retenues en fin de réunion.*

M. Guerre s'inquiète au vu de la présentation du nouveau calendrier en relevant que trois mois de retard ont été pris par rapport aux échéances présentées lors du premier comité de pilotage.

Madame la sous-préfète répond que la comparaison fine des calendriers est rassurante et que la prochaine réunion du comité de pilotage sera programmée au mois d'avril 2013 afin d'arrêter la liste des variantes retenues. L'étude de comparaisons des variantes devrait ainsi être rapidement engagée.

Madame la sous-préfète remercie les participants et précise qu'un compte-rendu de la réunion et une copie du diaporama de présentation seront adressés aux membres du comité.

**La Sous-Préfète de Vichy**

**Fabienne BALUSSOU**